



Unité d'aménagement 064-52

Le dernier calcul des possibilités forestières de l'unité d'aménagement 064-52 a été produit pour la période 2015-2018 et mis à jour pour la période 2018-2023.

Il n'y a pas de nouveau calcul des possibilités forestières pour cette unité d'aménagement. Les éléments suivants ont été analysés afin de les mettre à jour.

Éléments analysés	Effets sur les possibilités forestières
Retrait de 10 430 hectares de lisières boisées riveraines	- 11 000 m ³ /an
Retrait de 100 hectares d'érablières faisant l'objet d'un permis pour la culture et l'exploitation à des fins acéricoles	- 100 m ³ /an
Ajustement à 520 hectares de pentes abruptes à l'aide de la cartographie LIDAR	+ 800 m ³ /an

Modifications suite à la présentation des résultats préliminaires

Modifications	Effets sur les possibilités forestières
Ajustement au tableau sur la répartition de la superficie considérée au calcul afin d'y intégrer les ajustements aux pentes abruptes de la cartographie LIDAR	Aucun
Ajustement au tableau de la superficie des travaux commerciaux pour corriger les superficies traitées des coupes progressives	Aucun
Considération de la mortalité associée à la maladie corticale du hêtre sur 33 630 hectares	-2 700 m ³ /an

Répartition de la superficie considérée au calcul par catégorie de territoire

Catégories	Superficie	
	Hectares	%
Superficie totale de l'unité d'aménagement	196 410	100%
Retraits de superficie		
Territoire non forestier	27 680	14%
Territoire forestier peu productif (30 à 50 m ³ /ha)	0	0%
Territoire forestier exclu de l'aménagement	46 860	24%
Superficie destinée à l'aménagement forestier	121 870	62%

Superficie des travaux commerciaux et écart avec 2018-2023 (ha/an)

Traitements commerciaux (récolte)	Superficie annuelle moyenne (ha/an)	
	2023-2028	2018-2023
Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS)	180	180
Coupe avec protection des petites tiges marchandes (CPPTM)	0	0
Coupe avec réserve de semenciers (CRS)	110	110
Total des coupes totales	290	290
Éclaircie commerciale	10	10
Coupe progressive régulière	10	10
Coupe progressive irrégulière à régénération lente (CPIL)	500	510
Coupe progressive irrégulière à couvert permanent (CPIP)	940	950
Coupe de jardinage ou d'amélioration	620	630
Total des coupes partielles	2 080	2 110
Total des activités de récolte	2 370	2 400
% des coupes totales / récolte	12%	12%
% des coupes partielles / récolte	88%	88%

Superficie des traitements non commerciaux et écart avec 2018-2023 (ha/an)

Traitements non commerciaux	Superficie annuelle moyenne (ha/an)	
	2023-2028	2018-2023
Ligniculture (essences à croissance rapide)	0	0
Plantation intensive (2 000 plants/ha)	50	50
Plantation de base (1 600 plants/ha)	0	0
Regarni	20	20
% des plantations dans les coupes totales	17%	17%
Total des travaux de reboisement	70	70
Nettoisement	0	0
Éclaircie précommerciale	30	30
Dégagement de la régénération naturelle	10	10
Dégagement de plantation	50	50
Élagage	10	10
Total des travaux d'éducation	100	100
Scarifiage partiel	610	610
Scarifiage en plein	140	140
Total de la préparation de terrain	750	750
Total des travaux sans récolte	920	920

Budget sylvicole disponible et investi

Le budget disponible dans la modélisation pour cette unité d'aménagement est de 1 851 000 \$ par année. La réalisation des travaux sylvicoles prévue à la stratégie requiert un budget annuel de **1 833 000 \$**, soit 99 % du budget disponible.

Décision du Forestier en chef

Considérant ces informations, je détermine les possibilités forestières pour ce territoire.

Possibilités forestières et écart avec 2018-2023

	Possibilités forestières (m³ bruts/an)									
	SEPM	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables à sucre et rouge	Autres feuillus durs	Total
2018-2023	24 700	6 400	12 400	3 700	18 400	7 400	22 700	66 500	31 800	194 000
2023-2028	23 100	6 000	11 800	3 500	17 700	6 800	22 000	61 700	28 400	181 000
Δ	-6%	-6%	-5%	-5%	-4%	-8%	-3%	-7%	-11%	-7%

Documentation complémentaire

Des informations complémentaires sur le calcul et la détermination des possibilités forestières sont disponibles sur le site Internet du Forestier en chef.

Concernant les possibilités forestières de cette unité d'aménagement, la documentation antérieure à la période 2018-2023 peut être consultée dans la section *Archives* sur le site Internet du Forestier en chef.

Le Forestier en chef,



Louis Pelletier, ing.f.

Le 1^{er} novembre 2021